



kibesuisse

## Appréciation de kibesuisse : problèmes et défis actuels

En Suisse, l'éducation et l'accueil de l'enfance relèvent de la compétence des cantons et des communes. La branche se caractérise donc par une grande hétérogénéité. Cela n'est pas seulement vrai en ce qui concerne les dispositions légales en vigueur dans les différents cantons et communes. Certains cantons comme [Lucerne](#) ou [Uri](#) n'ont actuellement pas de mandat légal et ont seulement cette année soumis pour consultation une nouvelle loi sur l'accueil de l'enfance, qui vise à réglementer la promotion et le financement de l'éducation et de l'accueil de l'enfance au niveau cantonal.

### Grandes différences cantonales et communales

Concrètement, l'hétérogénéité se manifeste également dans les exigences de qualification et les modèles de financement qui découlent de ces dispositions légales. Cela explique pourquoi, par exemple, il n'y a pas de réponse évidente à la question apparemment simple du coût moyen d'une place d'accueil en Suisse. C'est-ce qu'a démontré une [étude de Credit Suisse](#) de 2021, qui a comparé les frais d'accueil dans toute la Suisse. Les barèmes parentaux les plus avantageux se trouvent en moyenne dans les cantons romands de Genève et de Neuchâtel. En revanche, c'est dans la plupart des cantons de Suisse centrale ainsi qu'à Bâle-Campagne, Zurich et Soleure que les parents qui travaillent doivent mettre un peu plus la main au portemonnaie. Ces différences sont encore plus marquées au niveau communal : selon le domicile, une famille à revenu moyen paie jusqu'à cinq fois plus pour l'éducation et l'accueil de l'enfance.

« Cela varie d'un canton à l'autre » : il n'est pas surprenant que kibesuisse doive même affiner cette réponse, si entendue en Suisse, en disant « cela varie d'une commune à l'autre ». Dans une récente [enquête de la fédération](#) menée dans toute la Suisse, 30 pour cent des crèches ont indiqué que le modèle de financement en vigueur dans la commune ou le canton ne permettait pas de couvrir les coûts.

### Trop peu de places d'accueil d'un côté, trop de places de l'autre

C'est pourquoi il est clair que kibesuisse fait face à de nombreux défis en raison de cette hétérogénéité. Elles sont même parfois de nature opposée : alors que certaines zones urbaines présentent une offre excédentaire de places d'accueil, par exemple dans les villes de Zurich et de Berne, il manque environ 6200 places d'accueil dans le canton de Fribourg, selon une [enquête de la Direction de la santé et des affaires sociales](#) de juillet 2024.

Toutefois, il existe là aussi de grandes disparités entre les différents districts du canton : la couverture varie entre un peu moins de 50 et 84 pour cent des besoins. D'ici 2030, les communes doivent créer environ 1400 places supplémentaires en raison de la demande croissante en matière d'éducation et d'accueil de l'enfance, ne serait-ce que pour pouvoir maintenir le taux de couverture. Cette expansion nécessite également plus de personnel : d'ici 2030, les structures d'éducation et d'accueil de l'enfance devront engager 1700 professionnels supplémentaires.

### Pression du canton voisin

Une réduction des places d'accueil menace en revanche le canton de Bâle-Campagne, après que le canton voisin de Bâle-Ville a mis en vigueur au 1er août 2024 son ensemble de mesures de soutien à l'éducation et à l'accueil de l'enfance. Ces mesures comprennent entre autres de meilleurs salaires pour les professionnel·le·s de l'accueil de l'enfance, une meilleure qualité d'accueil ainsi que des tarifs parentaux plus bas. Désormais, toutes les familles, quel que soit leur revenu, paient au maximum 1600 francs par mois et par enfant. Le canton de Bâle-Ville joue ainsi un rôle de pionnier, ce que salue kibesuisse.

Mais le bonheur des uns fait le malheur des autres : en raison de ces mesures, de nombreuses structures d'éducation et d'accueil de l'enfance ont été massivement mises sous pression. Le manque aigu et omniprésent de personnel qualifié et de personnel s'aggrave, car les professionnel-le-s de l'accueil partent en direction de Bâle-Ville. Comme les parents sont également attiré-e-s par la ville, certaines crèches de Bâle-Campagne ont déjà dû fermer leurs portes (cf. [reportage de la SRF \[allemand\]](#)). Entre-temps, le projet de développement de l'éducation et de l'accueil de l'enfance du canton de Bâle-Campagne ne devrait entrer en vigueur qu'en 2027. C'est trop tard : la majorité des structures d'éducation et d'accueil de l'enfance se retrouveraient d'ici là dans des difficultés existentielles – voire n'existeraient plus du tout. C'est pourquoi kibesuisse a demandé au canton de Bâle-Campagne, dans un [communiqué de presse \(en allemand\)](#), d'avancer l'échéance et de créer un groupe de travail pour mettre en place des mesures immédiates.

### **Tout le monde y perd, mais surtout les enfants**

Tout le monde souffre de cette situation perdant-perdant : les organismes responsables, parce qu'ils doivent supprimer des places d'accueil, réduire les heures d'ouverture ou même fermer complètement ; les directions des crèches, parce qu'elles ne peuvent pas pourvoir les postes ; les professionnel-le-s de l'accueil de l'enfance, parce que la pression augmente et qu'ils-elles finissent par quitter leur emploi ; les parents, parce qu'ils-elles ne trouvent pas d'accueil pour leurs enfants et doivent ainsi renoncer à leur activité professionnelle ou à leur formation. Mais les premières victimes sont bien évidemment les enfants. Un constat d'échec pour le « pays de l'éducation » qu'est la Suisse.

Le bien-être des enfants et leur développement positif sont la première ligne directrice de kibesuisse. C'est pourquoi kibesuisse s'engage sans relâche pour que, malgré les grandes différences, le bien-être des enfants soit pris en compte dans tous les cantons et dans toutes les communes. Merci beaucoup !